

POINT CONJONCTUREL

VUE D'ENSEMBLE

A l'automne de 1990, le diagnostic d'un ralentissement de la croissance, conséquence retardée de l'inflexion de l'activité internationale amorcée en 1989 en particulier aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, se confirme. Après une pause à l'été, la décélération de l'activité se poursuivrait en fin d'année ; nette sur l'ensemble de l'année, elle conduirait à une croissance inférieure à 3 %.

Ce ralentissement s'inscrit dans un cadre international où les évolutions nominales résultent conjointement de la faiblesse de la devise américaine et de la flambée des prix du pétrole.

Au total, la physionomie de la conjoncture française jusqu'à la fin de 1990 apparaît plus marquée par le ralentissement mondial que par la hausse des prix du pétrole brut. L'impact de la hausse des prix énergétiques sur les évolutions nominales resterait modéré, le glissement annuel des prix de détail demeurant comparable à celui de l'an dernier, grâce à une certaine décélération des prix hors énergie. D'ici la fin de 1990, la demande intérieure ne subirait pas d'inflexion sensible.

En 1990, la dégradation de notre solde extérieur resterait contrôlée. Les effets de la hausse des prix du pétrole et du ralentissement de la demande mondiale concentrés au second semestre sont atténués par les gains de termes de l'échange liés à l'appréciation du franc, et par la progression de notre excédent agro-alimentaire par rapport à 1989. Cependant, les effets défavorables de la perte de compétitivité prix de la zone Europe par rapport à la zone dollar commencent à se faire sentir.

Un net ralentissement de nos exportations

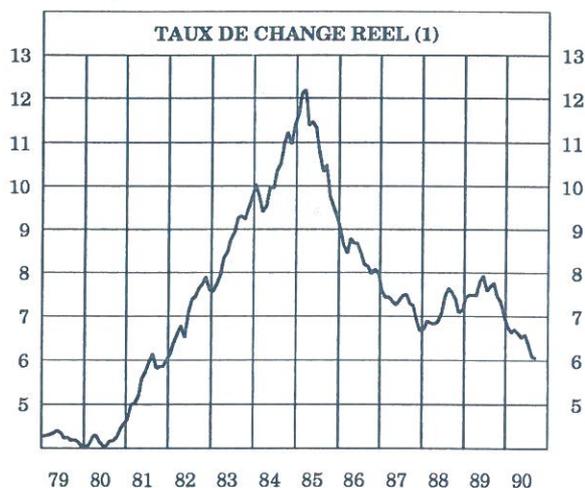
A l'automne de 1990, l'environnement international de la France est plus inflationniste que celui retenu en juillet, du fait de la hausse imprévue du prix du pétrole brut ; celle-ci est toutefois amortie par la baisse de la devise américaine. Sous l'hypothèse conventionnelle d'un baril de pétrole importé à 34 \$, légèrement inférieur à la moyenne des prix du pétrole de qualité "Brent" pendant le mois d'octobre, et d'un dollar à 5,10 F sur le dernier trimestre, le prix en francs de la tonne de pétrole brut importée par la France serait, à la fin de 1990, supérieur de 50 % à ce qu'il était fin 1989. Cependant, cette hausse du prix du pétrole ne coïncide pas avec une hausse des prix des autres matières premières importées ; le ralentissement international ne semble pas en effet inciter à des comportements de stockage qui influeraient sur ces derniers.

Cette augmentation du prix du baril n'aurait pas d'effets marqués sur la croissance des pays industrialisés avant le début de 1991, mais l'activité mondiale s'est révélée moins dynamique que prévu. La conjoncture américaine apparaît ainsi plus ralentie malgré le point haut du troisième trimestre. La baisse de la devise américaine depuis l'automne 89, qui s'est accentuée à l'été, pèse directement sur l'activité de nos principaux partenaires en diminuant leur compétitivité. Ainsi, la croissance de la demande mondiale serait plus faible que prévu (cf. point conjoncturel d'août).

Dans ce contexte, nos exportations de produits manufacturés ralentissent sensiblement en 1990, après les fortes progressions enregistrées en 1988 et 1989. L'inflexion de la demande mondiale en 1990, plus marquée au second semestre qu'au premier, et la répercussion sur nos parts de marché des pertes de compétitivité liées à la dépréciation du dollar depuis la fin de 1989, expliquent après les bons résultats du premier semestre cette décélération de nos ventes sur les marchés extérieurs, particulièrement sensible sur la seconde moitié de l'année. Cette inflexion est toutefois atténuée

par la reprise progressive des exportations d'Airbus, ralenties au printemps en raison de la grève chez le fournisseur "British Aerospace".

Cette moindre progression des exportations sur l'année, particulièrement marquée dans les biens d'équipement professionnel, affecte néanmoins la totalité des secteurs de l'industrie manufacturière ; les ventes à l'étranger de biens de consommation connaissent encore une croissance sensible, mais en retrait par rapport à la progression exceptionnelle observée en 1989.



1/ Taux de change nominal (\$/FF) multiplié par le ratio :

$$\frac{\text{Indice des prix à la consommation français (Base 100 en 1980)}}{\text{Indice des prix à la consommation US (Base 100 en 1980)}}$$

 C'est à dire Taux de change \$80 / FF80.

Le tassement de la croissance se poursuit...

Un moindre stockage a amplifié au premier semestre les conséquences du ralentissement international sur la production. La stagnation au premier semestre de la production a été compensée au troisième trimestre par une progression plus forte de l'activité industrielle ; celle-ci rend l'ampleur du ralentissement de l'activité plus conforme aux réponses des industriels aux enquêtes de conjoncture du premier semestre. Les perspectives des enquêtes mensuelle et trimestrielle d'octobre dans l'industrie sont sans ambiguïté : au-delà de la pause actuelle, le ralentissement se poursuivrait.

Les biens d'équipement professionnel constitueraient la branche la plus dynamique au second semestre comme sur l'ensemble de l'année mais avec des perspectives ultérieures nettement moins favorables. Dans les biens intermédiaires, qui ont subi dès le printemps 1989 le ralentissement de l'activité mondiale et la baisse du dollar, un regain de croissance est à l'oeuvre sur le second semestre mais la dégradation des carnets et des perspectives de production souligne son caractère transitoire. L'activité s'améliorerait aussi de manière passagère dans les biens de consommation après avoir pâti d'un déstockage continu au premier semestre ; par contre elle continuerait à se dégrader dans l'automobile, en raison du repli de la demande tant intérieure qu'étrangère.

Par un effet d'entraînement, le ralentissement observé de l'activité industrielle affecte la croissance de la production dans les services, de manière sans doute plus marquée qu'il n'était prévu en

juillet. Il devrait en être de même dans le commerce où pèse également le ralentissement de la consommation.

L'activité dans le BTP s'infléchit aussi cette année mais de façon plus modérée. Le principal facteur de ralentissement est la décélération observée depuis le début de l'année dans les programmes de travaux publics. Dans le bâtiment, l'inflexion de l'activité serait faible : la croissance reste comparable à celle de l'an dernier dans la construction neuve de bâtiments autres qu'habitation tandis que le recul des mises en chantier de logements ne se traduit que progressivement sur l'activité.

... et commencerait à modérer la croissance de l'emploi

En dépit du ralentissement de l'activité productive, les effectifs des secteurs marchands non agricoles (SMNA) ont continué à croître à un rythme soutenu au premier semestre : 1 % après 1,2 % au deuxième semestre 1989, ce qui ne laisse guère de place aux gains de productivité apparente du travail. La croissance des effectifs s'est toutefois infléchie au deuxième trimestre dans l'industrie. La confirmation d'une croissance économique plus faible devrait infléchir davantage le mouvement de créations d'emploi. Les effectifs des secteurs marchands non agricoles n'augmenteraient ainsi que de 0,5 % au second semestre, ce qui conduirait à des créations d'emploi inférieures d'un tiers à celles de l'an dernier (200 000 après 300 000 en 1989). L'inflexion toucherait tous les secteurs mais serait plus marquée dans l'industrie manufacturière qui commencerait à réduire ses effectifs en fin d'année. Dans les secteurs du bâtiment et du tertiaire marchand, les recrutements resteraient importants, soutenus comme au premier semestre par le développement de certains dispositifs allégeant le coût du travail (exonération des charges sociales pour l'embauche du premier salarié, contrat de retour à l'emploi en faveur des chômeurs longue durée). De même la substitution des contrats emploi-solidarité (CES) aux TUC favoriserait les créations d'emploi dans les services non marchands.

Le ralentissement des créations d'emploi est de nature à peser sur l'évolution du chômage au second semestre. Cependant, les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) n'enregistreraient qu'un alourdissement limité du fait qu'elles n'ont guère bénéficié au premier semestre de l'importance des créations d'emplois.

Malgré la hausse des prix de l'énergie, une stabilisation de l'inflation.

Le glissement sur douze mois de l'indice des prix de détail atteindrait 3,7 % en décembre après 3,6 % en 1989 et 3,1 % en 1988. Sur l'année, la hausse des prix de l'énergie serait en grande partie compensée par la décélération des prix des autres produits. D'ici la fin de l'année, la hausse des coûts pétroliers ne devrait pas avoir d'effets visibles sur les prix de détail des produits autres que l'énergie. Sous l'hypothèse d'une stabilisation, dès le mois d'octobre, du baril de pétrole à 34 \$ et du dollar à 5,10 FF, les effets des hausses de prix énergétiques seraient concentrés sur les mois d'août et de septembre, conduisant à une accélération de l'ensemble des prix au second semestre qui leur est uniquement imputable.

Hors énergie, le glissement annuel des prix serait en effet un peu plus faible que l'an dernier : il atteindrait 3,1 % en 1990 après 3,4 % en 1989. La nette décélération des prix alimentaires effacerait l'accélération des prix des services privés.

La progression des prix alimentaires se stabiliserait aux environs de 3,3 % l'an après 5 % en 1989. Les effets de la sécheresse sur les prix des légumes seraient équilibrés par la baisse des prix de

production de la viande de boucherie, conduisant à une modération de l'évolution des prix de la viande au détail.

La modération de l'indice des prix hors énergie serait aussi favorisée par l'absence de hausse de prix sur le tabac et la décélération du prix des loyers, conséquence du décret limitant les hausses dans la région parisienne et de la faible progression de l'indice du coût de la construction jusqu'au premier trimestre.

La hausse des prix des produits manufacturés resterait similaire à l'an dernier avec des prix d'importations favorables et une progression contenue des prix de production. Compte tenu de la réduction récente du taux majoré de T.V.A., 1/ elle serait de 2 % à la fin de 1990 comme en 1989.

L'accélération des prix au second semestre jouerait peu sur les salaires.

Avec les augmentations observées en avril et juillet, le glissement sur un an du taux de salaire ouvrier (TSH) est passé de 4,4 % en janvier à 5,2 % en juillet. Cette accélération nous apparaît limitée au seul premier semestre. Elle provient pour un tiers de l'évolution des salaires dans le bâtiment et travaux publics, secteur sensible aux augmentations du SMIC et où se traduit effectivement cette année l'accord sur les classifications dans le secteur des travaux publics. Par rapport au second semestre de 1989, ont joué la concentration des revalorisations en début d'année et les bons résultats des entreprises en 1989. Compte tenu de l'augmentation des prix finalement observée en 1989, les clauses de rendez-vous en début d'année ont pu aussi contribuer à la progression constatée.

Entre juillet 1990 et janvier 1991, nous faisons l'hypothèse d'une évolution plus modérée des salaires qui laisserait le glissement sur un an à 5,2 % malgré l'accélération des prix due à l'augmentation des cours du pétrole et son effet sur le SMIC. Après avoir augmenté de 2 % au 1er avril et de 2,5 % en juillet, celui-ci devrait en effet être relevé en fin d'année en raison de l'évolution des prix. Le caractère incertain sinon temporaire des hausses de prix d'énergie liées aux événements dans le Golfe, l'attribution de gains de pouvoir d'achat conséquents en début d'année, et le souci des entreprises de contenir leurs prix et leurs coûts de production au besoin par une politique salariale plus rigoureuse (cf encadré) incitent à ne pas retenir en 1990 de répercussion de l'accélération des prix sur les salaires. De même, les négociations en cours sur les bas et moyens salaires ne devraient guère avoir d'impact sur l'évolution des salaires à l'horizon du 1er janvier 1991 ; vu le calendrier des négociations, la plupart des relèvements des minima n'interviendrait qu'ultérieurement.

Dans le secteur public, les salaires auraient également une évolution très modérée. Les augmentations générales seraient de 2,5 % en glissement sur 1990 dans les grandes entreprises nationales. Dans l'ensemble de la fonction publique, l'évolution des salaires en 1990 est caractérisée par l'ampleur des mesures catégorielles, à peine moins importantes en termes de croissance de la masse salariale que les mesures générales (1,7 % de hausse en moyenne), et qui s'ajoutent au glissement vieillesse-technicité (GVT).

Un pouvoir d'achat dont la progression s'infléchit

Modérée au premier semestre par des phénomènes transitoires - effets déport des versements de primes exceptionnelles fin 1989 dans la fonction publique, versements au second trimestre de la cotisation de sécurité sociale de 0,4 %, mouvements sociaux dans

certaines caisses de sécurité sociale qui pèsent temporairement sur les prestations sociales maladie - la croissance du revenu disponible des ménages reste soutenue en valeur sur l'ensemble de l'année 1990 et plus particulièrement au second semestre. L'accélération des prix au second semestre viendrait cependant réduire les gains de pouvoir d'achat qui pouvaient être attendus ; de ce fait la croissance du pouvoir d'achat du revenu disponible s'infléchirait : elle serait de l'ordre de 0,5 % par trimestre (à comparer à 1 % environ par trimestre sur 1988-1989) mais son augmentation en moyenne annuelle reste très comparable à l'an dernier (entre 3 % et 3,5 %).

Un ralentissement modéré de la consommation des ménages

La croissance du volume de la consommation des ménages en 1990 serait de l'ordre de 3 % l'an, en léger retrait par rapport à la progression de 1989 (3,2 %). La consommation, notamment en produits manufacturés, ralentirait au second semestre de 1990. L'infléchissement dès le début de 1990 de la croissance du revenu réel des ménages agirait avec retard sur la consommation du second semestre.

D'autres facteurs favorisent par ailleurs une hausse du taux d'épargne. Ainsi, l'accélération des prix de détail devrait accroître l'érosion du patrimoine détenu par les ménages (liquidités, obligations) et les amener à épargner davantage afin d'en préserver la valeur réelle. Parallèlement, la phase d'expansion continue des crédits de trésorerie aux ménages, qui avait accompagné en 1987-1988 la fin de l'encadrement du crédit semble être désormais terminée ; le ratio des encours de crédits de trésorerie rapporté au revenu disponible paraît stabilisé. La loi sur le surendettement est susceptible d'avoir limité l'offre de crédit émanant du système bancaire et par suite la croissance de la consommation des ménages.

Ce ralentissement de la consommation serait plus nettement marqué pour la consommation de produits manufacturés, composante la plus volatile de la consommation des ménages. Cette dernière semble pâtir au troisième trimestre d'une augmentation sensible des dépenses d'énergie, imputable à la crise du Golfe : les ménages auraient avancé leurs achats de fioul pendant l'été au détriment des produits manufacturés. D'après les intentions de commande des commerçants, la consommation de produits manufacturés retrouverait à peine fin 1990 son niveau du début d'année avec des immatriculations automobiles qui se stabilisent en 1990, après quatre années de forte croissance.

Et un investissement encore soutenu ?

Peu d'informations nouvelles sont disponibles qui permettraient de revoir les prévisions d'investissement faites en juillet. L'enquête spécifique auprès des entreprises du secteur productif faite pour apprécier l'effet des événements du Golfe n'indique pas de révision à la baisse marquée sur la croissance de l'investissement cette année (cf. encadré). Des reports d'achat d'équipement pourraient toucher les biens intermédiaires et les hôtels-cafés-restaurants. Dans ces conditions, une croissance de l'investissement productif de 6 % en 1990 (après 7,2 % en 1989) reste envisageable. En raison du ralentissement mondial (effet décélérateur) les anticipations seraient toutefois plus défavorables à un horizon plus lointain. En outre, la prise de conscience du ralentissement et les événements du Golfe conduiraient les entreprises à privilégier les investissements assurant une amélioration de l'efficacité du capital par rapport aux investissements de capacité.

Il de 25 à 22 % à la mi-septembre

Une détérioration limitée de notre solde extérieur

Le solde FAB/FAB des échanges de marchandises s'établirait en deçà de 60 Mds de F, soit une dégradation par rapport à 1989 un peu inférieure à 15 Mds de F.

Le déficit CAF/FAB des échanges de produits manufacturés devrait continuer à se creuser en 1990 : il serait un peu inférieur à 65 Mds de F après 52 Mds en 1989. Cette dégradation proviendrait essentiellement des biens intermédiaires et dans une moindre mesure des biens d'équipement professionnel.

La décelération de la demande mondiale particulièrement vive au second semestre conduirait à un ralentissement sensible du volume des exportations de produits manufacturés, par rapport à 1989, plus important que celui retenu dans la note de juillet. Dans le même temps, la baisse du dollar depuis la fin de 1989 entraîne désormais des pertes de parts de marché : les exportations ralentissent plus fortement que les importations. Sur l'année, la

Enquête spéciale sur les conséquences des événements du Golfe

L'INSEE a effectué entre le 24 septembre et le 10 octobre une enquête spéciale auprès des chefs d'entreprise de l'industrie, des services et du commerce de gros sur les conséquences des événements du Golfe.

Les entreprises anticipent dans leur ensemble un ralentissement supplémentaire, aussi bien de la demande intérieure qu'étrangère. La crise du Golfe, amplifiée par la baisse du dollar et le maintien des taux d'intérêts à un niveau élevé, aurait servi de révélateur du ralentissement de l'activité extérieure et de ses effets sur la conjoncture nationale. Pour 1990 et par rapport aux prévisions d'avant l'été, les révisions des perspectives de production sont moins importantes que celles concernant la demande ; portant vraisemblablement sur un horizon plus éloigné, ces dernières pourraient induire ultérieurement un nouvel ajustement de la production.

Les effectifs employés ne devraient guère être affectés dans l'immédiat. Sans doute pour contenir leurs coûts, les chefs d'entreprise envisagent plutôt de pratiquer une politique salariale plus rigoureuse.

Une majorité des entreprises privilégie le maintien de leurs volumes de vente sur des marchés moins dynamiques et envisage une compression de leurs marges. Certaines entreprises pratiqueraient même des hausses de tarif plus faibles que prévu, en particulier dans le matériel de transport et, dans une moindre mesure, les biens d'équipement professionnel. D'autres, notamment dans l'agro-alimentaire, les biens intermédiaires et le commerce de gros, cherchent à préserver leurs marges en tenant compte des hausses du pétrole dans le relèvement de leurs prix de vente. Au total, les évolutions nominales imputables au renchérissement du baril semblent limitées.

Les volumes d'investissement seraient peu affectés en 1990. Toutefois la réorientation des investissements vers les gains de productivité et d'économie d'énergie au détriment de ceux de capacité souligne la préférence des industriels pour une rentabilité plus sûre de leurs investissements. Par ailleurs, sur un horizon un peu plus éloigné, le climat semble peu porteur pour l'investissement des entreprises. Le couplage d'une demande peu soutenue avec des marges comprimées, donc une profitabilité plus faible dans un contexte de taux d'intérêt élevés, risque d'affaiblir le taux d'investissement des entreprises. Ainsi, les révisions des perspectives de demande l'industrie de biens d'équipement professionnel et le commerce de gros de ces biens sont nombreuses : elles traduisent des ventes futures peu dynamiques.

dégradation résultante de nos échanges en volume, serait tempérée par les gains de termes de l'échange consécutifs à la bonne tenue de notre monnaie par rapport à l'ensemble des autres devises.

Prix du pétrole et cours du dollar

Taux de croissance en % par rapport à la période précédente

| | 1989 | 1990 | 90.1 | 90.2 | 90.3 | 90.4 |
|----------------------|------|------|------|------|------|------|
| Cours du \$ en FF | 6.4 | 5.5 | 5.75 | 5.65 | 5.35 | 5.1 |
| Baril importé en \$ | 17.6 | 22.5 | 19.6 | 15.5 | 22.0 | 34.0 |
| Tonne importée en FF | 828 | 910 | 827 | 641 | 865 | 1275 |

A cette détérioration, viendrait s'ajouter le surcroît de déficit énergétique, conséquence de la hausse des prix du pétrole. D'ici la fin de l'année, celle-ci ne se répercuterait pas sur le gaz importé, compte tenu des délais habituels d'indexation des contrats. La dégradation de notre facture énergétique par rapport à 1989 serait ainsi limitée à environ 15 Mds de F.

Sur l'année, l'excédent CAF/FAB de nos échanges de produits agro-alimentaires serait légèrement supérieur à 50 Mds de F grâce à une meilleure tenue de nos exportations céréalières et à la baisse des prix des matières premières alimentaires ; malgré une inflexion au second semestre, cette amélioration permettrait d'amortir quelque peu la dégradation de notre solde commercial total.

En raison de la dégradation des échanges de marchandises et de la forte progression des intérêts et autres revenus du capital versés à l'étranger, contrepartie des investissements financiers importants réalisés dans le passé par les étrangers et du haut niveau des taux d'intérêt en France, le déficit de la balance des transactions courantes se creuserait cette année, malgré l'amélioration du solde touristique.

Ont directement participé à la réalisation de ce point conjoncturel :

Rédacteurs en chef :
Louis CRETIN, Jean-Pierre FRAICHOT

Secrétaire de rédaction :
Valérie BROSSAUD

Illustration et mise en page :
Jean-Paul MER

PTC 9011

ISSN : 0992 - 1664

Prix : 15 F



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction générale : 18, Boulevard Adolphe Pinard 75675 PARIS CEDEX 14

Directeur de la publication : J. C. MILLERON

Imprimerie Nationale

0171 328 P